

# Faucon pèlerin

*Falco peregrinus* (Tunstall, 1777)

Code NATURA 2000 : A 103

Enjeu local de conservation fort

## Classification

Ordre : Falconiformes

Famille : Falconides

## Statuts de l'espèce

Directive Oiseaux	An I
Convention de Berne	An II
Convention de Bonn	An II
Convention de Washington	An I
Loi française	P
Liste Rouge Monde	LC
Liste Rouge Europe	S (Non SPEC)
Liste Rouge France	R (CMAP 3)
Liste Rouge Auvergne	VU



Photo : Jeune - Romain Riols - LPO Auvergne

## Diagnostic synthétique

Entre 10 et 18 couples sont nicheurs dans le site. Pour cette espèce, le maintien de la tranquillité autour du nid, mais aussi une agriculture extensive sont à favoriser.

## Description générale de l'espèce

### Caractères morphologiques

La tête gris foncé présente deux grosses taches (ou « moustaches ») noires sur les joues qui contrastent avec le blanc de la gorge et de la poitrine. La partie ventrale plus claire est finement striée de noir. Le dos présente une coloration gris-bleu métallique.

### Répartition géographique

Cosmopolite, le pèlerin est répandu sur tous les continents, à l'exception des régions antarctiques et de quelques archipels. La population mondiale est estimée entre 10 000 et 100 000 individus (Ferguson-Lees et al. 2001). Les populations les plus nordiques sont migratrices, les autres sédentaires.

En France. Le Faucon pèlerin est principalement présent au sud d'un axe Ardennes - Pays basque.

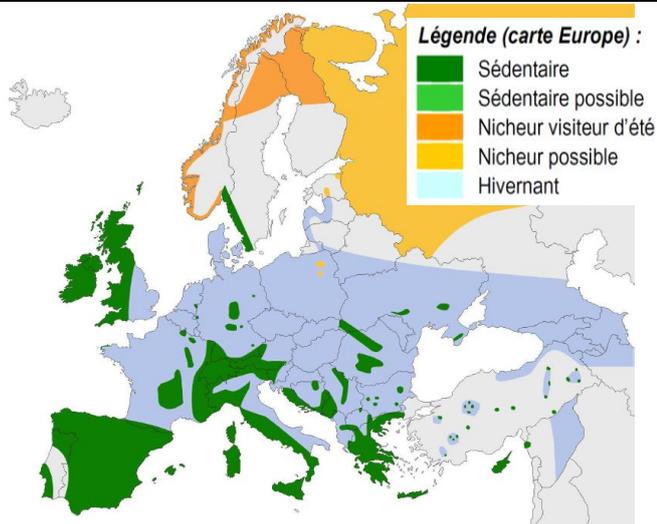
Il occupe surtout les régions montagneuses : Pyrénées, Massif central, Alpes, Vosges et Jura (Monneret 1999).

En Auvergne, il est nicheur dans les quatre départements, le département du Cantal accueille la plus grosse population. Sa répartition dépend de la présence de milieux favorables pour la nidification. Dans le Cantal, il va donc être présent dans les vallées et gorges de la Dordogne, Truyère et du Lot, également dans le Massif du Cantal.

### Biologie et écologie

#### Régime alimentaire

Ce faucon se nourrit exclusivement d'oiseaux de petite et moyenne taille qu'il chasse en vol. Il chasse principalement à l'aube et au crépuscule dans des espaces ouverts. Il repère sa proie, s'élève à grande hauteur et pique à grande vitesse (jusqu'à 300 km/h), la queue et les ailes repliées. Dans un premier temps il percute sa proie en vol, puis la rattrape dans les airs pour l'emmener sur son lardoire.



### Reproduction et activités

C'est un nicheur essentiellement rupestre. La ponte a lieu à une date variable entre mi-février et avril avec un pic situé mi-mars. L'envol des jeunes se produit vers l'âge de 42-48 jours.

### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le Faucon pèlerin a souffert d'un très fort déclin après guerre, causé par le pillage des nids par les collectionneurs d'œufs et par les fauconniers et par l'intoxication des oiseaux par les pesticides organochlorés. En l'espace de deux décennies, les populations des pays industrialisés de l'hémisphère nord ont ainsi diminué de 90 %. En France, ce déclin s'est interrompu dans le courant des années 1970. L'effectif européen est actuellement estimé à 12 000 - 25 000 couples, dont 7 500 à 9 000 se reproduisent sur le territoire de l'Union Européenne. L'augmentation de l'effectif nicheur constate depuis une vingtaine d'années fait suite à la protection juridique de l'espèce, à des actions de conservation multiples et à l'interdiction des substances organochlorées.

## Description sur le site

### Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (effectif et état de conservation)

L'espèce niche sur les falaises des gorges, un site d'escalade est présent dans les gorges du Bès, une via corda est en fonction sur le site de Turlande.

### Etat de la population

Il y avait au moins un couple dans les gorges en 1971, l'effectif actuel est estimé entre 10 et 18 couples.

### Menaces

Dérangement lors de la nidification par des activités de grimpe.  
Récolte des jeunes ou des œufs  
Diminution des proies

### Mesures de gestion conservatoire

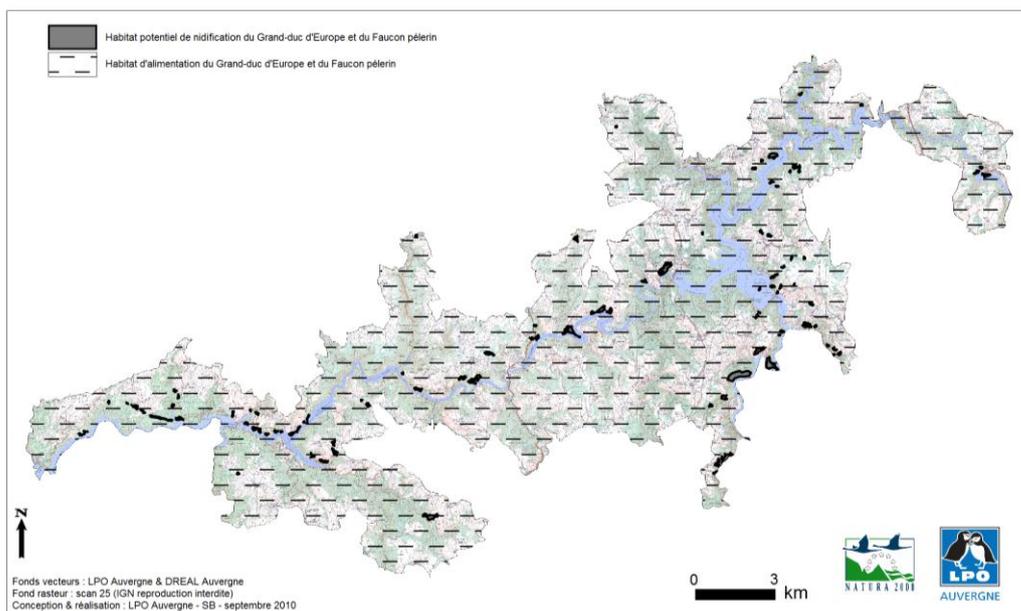
#### Site de nidification :

Périmètre de protection autour de l'aire : surplomb, les côtés variable en fonction de la falaise. Les activités perturbantes telles que l'escalade, tout passage en surplomb de l'aire, doivent être impérativement réservées à la seule période allant du 20 juin au 1er février. Une campagne d'information et de sensibilisation auprès du grand public, et notamment les utilisateurs des mêmes sites (randonneurs, grimpeurs...) serait bénéfique. Des Arrêtés Préfectoraux de protection de Biotope pourraient être mis en place sur les sites qui sont connus.

#### Domaine vital :

Limiter l'emploi de pesticides.

### Habitats du Grand-duc d'Europe et du Faucon pèlerin dans le site Natura 2000 FR8312010 - Gorges de la Truyère



## Bibliographie régionale

- TOURRET P. RIOLS R. - *Etat des lieux pour les espèces de l'annexe I de la Directive « Oiseaux » dans la ZICO AE 10 (Gorges de la Truyère) – Proposition pour un périmètre ZPS dans le Cantal*. LPO Auvergne - septembre 2005 - 48p.